

Une conférence pour l'avenir ...

La Chambre des Notaires de Paris (*) nous avait délégué Maître Denis Belzac pour nous entretenir de la dévolution du patrimoine. Il fallait impérativement que cette réunion ait lieu dans la juridiction parisienne de cette chambre. Cette condition nous obligeait à trouver une salle à Paris. Heureusement, la DGAC a consenti à nous recevoir gracieusement en mettant à notre disposition son amphithéâtre et en assurant, avec la participation très amicale et très active de Madame Cyrille, une assistance technique irréprochable (sonorisation, tableaux, écrans, etc ...). Aux membres de l'AAM s'étaient joints des membres du personnel de la DGAC et de Météo-France. Très sollicité Maître Belzac répond sur les multiples cas et questions de son auditoire. Qu'il en soit ici vivement remercié ainsi que Mme Perrin de la chambre des notaires de Paris qui nous a fait parvenir une documentation très complète (ces documents seront disponibles lors de notre Assemblée Générale à Ury). Nous pouvons organiser d'autres réunions de ce style, faites-nous connaître les sujets que vous souhaiteriez voir traiter.

Decreux